www.lespep.org

N° 60 – Janvier 2019

Solidaires

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP

LES 1ÈRES JOURNÉES MÉTIERS DU RÉSEAU PEP

AGIR ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

> SOCIÉTÉ

p 03

Grand Débat National et Service National Universel : Les PEP s'engagent !

> SOLIDARITÉ

p 13

Les PEP solidaires des Antilles

Les PEP

La solidarité en action

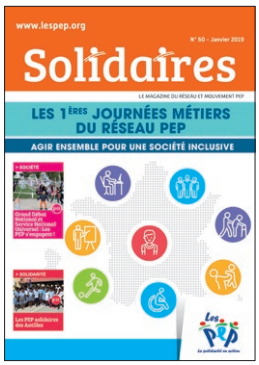

SOMMAIRE

- Grand Débat National et Service National Universel : Les PEP s'engagent ! p.03
- Journées Métiers PEP 2019/ La parole à nos partenaires p.04
- Journées Métiers PEP 2019/ Découvrir d'autres activités, d'autres métiers, d'autres pratiques p.08
- Journées Métiers PEP 2019/ Approches sectorielles de la coopération p.10
- Campagne de solidarité: Les PEP solidaires des Antilles p.13
- Journées Métiers PEP 2019/ La parole à nos partenaires p.14

Le magazine de la Fédération Générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco • 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60 • **Email :** accueil@lespep.org • **Directeur de la publication :** Jean-Pierre Villain • **Responsable de la rédaction :** Agnès Bathiany • **Rédaction :** Association R.E.V.E • **Coordination :** Malika Haddag

Conception-réalisation : Obea Communication • **Photos :** DR - Istock Images© • **Routage :** Lamifilm (35) • **ISSN :** 1625-4549 • **Commission paritaire :** en cours.

ÉDITO

UNE APPROCHE GLOBALE
DES BESOINS DE LA PERSONNE

Chaque citoyen est confronté aux mutations de nos sociétés : inégalités croissantes, montée des radicalismes, crise climatique.

Les PEP ont été ,depuis leur origine, attachées aux problématiques de la formation continue. Ainsi elles proposent, entre autres dispositifs, des temps forts à échéances régulières, de regroupements et de réflexions concertées, nourris d'échanges avec des conférenciers de haut niveau, des chercheurs, des institutionnels de haute responsabilité, sans compter les bénéfices toujours forts que chacun retire d'échanges de pratiques entre professionnels confrontés à des exigences similaires.

Cette préoccupation formative d'amélioration continue de nos pratiques fait partie de l'ADN PEP.

De ce point de vue, sous l'égide de notre cinquième projet fédéral, voté il y a maintenant dix-huit mois avec plus de 94% de votes favorables, les Journées Métiers PEP de Pau des 30-31 janvier et 1er février 2019, auxquelles nous dédions ce numéro de notre magazine national Solidaires se sont inscrites en continuité avec les Journées de formation qui les ont précédées dans notre histoire.

Elles ont présenté cependant une originalité d'importance en laquelle nous pouvons repérer comme le franchissement d'une nouvelle étape. Cette originalité tient au fait qu'elles ont été ouvertes et destinées cette fois à l'ensemble de nos personnels et non plus simplement aux personnels de tel ou tel secteur spécifique.

La raison tient au fait dont chacun a pris conscience, que par-delà la diversité de nos pratiques et de nos espaces spécifiques d'engagement professionnel, si nous voulons tous également aller dans le sens d'une société authentiquement solidaire et inclusive, tel que notre projet fédéral l'a mise au cœur de nos ambitions, il nous fallait tout faire pour éviter que nos pratiques professionnelles s'exposent, voire s'enferment, dans des logiques sinon clivantes, du moins en silos, tout à fait préjudiciables voire contradictoires non seulement avec notre projet fédéral mais surtout avec les attentes et les besoins de nos concitoyens aujourd'hui.

S'il est à cet égard une chose qui est apparue avec force au cours des derniers mois, et cela aussi bien lors des dernières Élections, Présidentielle ou Législatives, que, plus récemment, sur les ronds-points ou encore dans le Grand Débat National, c'est une double attente, voire une double exigence, de la part de nos concitoyens, formulée certes tout d'abord en direction des politiques, mais pas seulement, car formulée aussi, en fait, en direction des institutions républicaines, et au-delà aussi, en direction des associations qui, comme la nôtre, accompagnent, soutiennent et enrichissent de leurs propres réflexions et de leurs pratiques les politiques publiques. Cette double exigence est d'abord et avant tout une exigence de reconnaissance et d'écoute. Elle est double parce qu'elle porte sur deux objets qui, de fait, ont souvent été par le passé insuffisamment pris en compte en tant que tels. D'une part la singularité absolue de chaque personne, de chaque enfant, de chaque citoyen qui en tant que tel a toujours et d'abord besoin d'être entendu et pris en compte dans la globalité de ses besoins, de ses attentes, de ses projets et non pas d'être comme on le voit encore souvent aujourd'hui fractionné selon les logiques des différentes institutions qui sont appelées à l'accompagner. Comment pourrait-on sérieusement parler de société inclusive sans, de fait, commencer par remettre chaque personne en sa globalité, au cœur des procédures qui sont susceptibles de la concerner ? Et puis, deuxième exigence, deuxième grande attente, deuxième urgence, à laquelle longtemps nous avons été insuffisamment attentifs : l'exigence de meilleure prise en compte des spécificités, des diversités, mais aussi des inégalités territoriales. Souvent, nous continuons à travailler comme si les paramètres de spécificité territoriale étaient secondaires. Double dépossession dès lors : les citoyens se sentent dépossédés d'eux-mêmes par le fractionnement des regards « professionnalisants » portés sur eux autant qu'ils se sentent privés, dépossédés, exclus, d'une juste reconnaissance de leurs conditions réelles d'existence au sein des territoires.

Il y a donc dans ces constats, matière et obligation à la fois éthique et politique, pour nous, quels que soient nos secteurs d'engagement, à intégrer désormais résolument dans nos pratiques non seulement les problématiques spécifiques à nos propres champs et périmètres d'intervention, -lesquelles, bien sûr, continuent sans cesse à évoluer-, mais aussi des problématiques transversales éthiques, sociétales, démocratiques majeures.

Ainsi les travaux de ces Premières Journées Métiers PEP, qui ont réunis 400 personnes, favoriseront l'évolution de nos métiers et contribueront à l'élaboration des réflexions du Mouvement PEP. Celles-ci seront diffusées notamment lors du Débat National en cours ainsi que lors de la campagne pour les élections Européennes.

Jean-Pierre VILLAIN
Président de la Fédération Générale des PEP

© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

Grand Débat National et Service National Universel : Les PEP s'engagent !

Le projet de Société Solidaire et Inclusive défendu par la Fédération Générale des PEP est un projet résolument Républicain. Il est porteur d'une volonté affirmée de favoriser l'engagement des citoyens à agir pour réduire les inégalités et construire une société où chacun peut pleinement contribuer à faire société.

C'est pourquoi les PEP participeront, comme acteur associatif, au grand débat national initié par le président de la République.

Elles contribueront, également dans les mois à venir, à la mise en place du Service National Universel.

Jean Pierre VILLAIN , président de la Fédération Générale des PEP, et Agnès BATHIANY, directrice générale, ont rencontré Gabriel ATTAL Secrétaire d'État chargé de la mise en place du SNU début janvier. Ils ont affirmé l'engagement des PEP à contribuer à la définition, l'expérimentation puis la montée en puissance de ce dispositif.

Le Service National Universel (SNU), qui sera obligatoire à terme pour les jeunes de 16 ans, sera effectif dès juin prochain avec quelques milliers de volontaires.

Vendredi 18 janvier, dans les Hautes-Pyrénées, (l'un des 13 départements pilotes pour son lancement), le secrétaire d'État a annoncé les sites retenus à Tarbes.

Dans l'après-midi, il a visité le centre de vacances PEP d'Artigues–Campan (PEP 65) et a échangé avec les acteurs qui pourraient être mobilisés pour le SNU.

La première promotion, en juin prochain, sera constituée uniquement de volontaires : 200 jeunes dans chaque département pilote, dont les Hautes-Pyrénées seront ainsi appelés, soit 3000 jeunes.

Ces jeunes passeront 15 jours en hébergements collectifs, encadrés par des animateurs, des éducateurs spécialisés et des militaires.

Les jeunes ne seront pas accueillis dans leur propre département pour répondre à la volonté affichée de «brassage social et géographique», Ils seront donc répartis sur l'ensemble du territoire. Cette dimension est de première importance au regard des PEP car elles avaient déjà défendu ce principe de mixité sociale et de « rencontre de l'autre » comme indispensable dans la construction de l'identité citoyenne de chaque jeune. Cette position avait été relayée dans le cadre de la proposition n°19 présentée par Jean Louis BORLOO relative à la politique de la Ville.

Durant leur échange avec le secrétaire d'État, Jean-Pierre VILLAIN et Agnès BATHIANY ont souligné l'importance du brassage social et de l'importance que tous les jeunes soient concernés, les jeunes en situation de handicap comme tout autre et ce dès la phase d'expérimentation du dispositif.

La Fédération Générale des PEP sera vigilante pour que le SNU favorise l'envie et le parcours d'engagement au service de tous.

Le SNU gagnerait également en valorisant les articulations possibles avec les dispositifs de service civique, ou du Corps Européen de Solidarité et plus généralement le bénévolat au sein des associations d'utilité sociale et plus particulièrement d'Éducation populaire .

Le développement des compétences sociales attendues par les employeurs pendant la période de SNU devrait également être valorisable en donnant lieu à des modalités de validation de cette expérience.

Enfin, les expertises PEP des secteurs métiers pourront être mobilisées au service de l'élaboration du cahier des charges des encadrants et étudier avec les associations PEP les modalités opérationnelles d'engagement de celles-ci. Notre rencontre avec Laurent PETRYNKA le 25 janvier, le coordinateur interministériel du dispositif va permettre donc de préciser les modalités et conditions de l'engagement du réseau PEP d'ici fin janvier.

Agnès BATHIANY,
Directrice générale des PEP

© Patrick Zachmann/ Magnum Photos pour les PEPs

© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

INTERVIEW

Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

« ENSEMBLE POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE »

Le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a lancé, en octobre dernier, une vaste concertation pour améliorer notamment la scolarisation des enfants en situation de handicap. Il rappelle que pour atteindre cet objectif majeur, il est nécessaire de renforcer l'accompagnement de toute la communauté éducative par davantage de sensibilisation et d'information.

Solidaires : Où en est-on aujourd'hui de l'école inclusive en France et en Europe ?

Jean-Michel Blanquer : La scolarisation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires est une priorité du Président de la République et du gouvernement. Nous avons connu une forte augmentation de cette scolarisation, passant de 100 000 élèves accueillis en 2006 à plus de 340 000 en 2018.

Un colloque « Ensemble, regard international sur l'école inclusive » s'est tenu les 18 et 19 octobre 2018. Ce colloque a connu un vif succès : il avait pour objectif de développer un réseau d'échanges internationaux de manière à s'inspirer les uns des autres et de mutualiser nos expériences. Il a mis en lumière l'efficience – encore contrastée selon les pays – de la coopération européenne et le passage de la notion de « trouble » à celle de « besoin », en proposant des aménagements d'examens, des personnels de soutien et des formations spécialisées pour les enseignants.

Pour donner quelques exemples européens, en Allemagne, les enfants sont beaucoup orientés vers les établissements spécialisés, alors qu'en Italie 99 % des enfants sont scolarisés dans le milieu ordinaire. Au Danemark, depuis 1993, les écoles adaptent leurs enseignements aux besoins des enfants pour limiter les transferts en instituts spécialisés.

En France, l'objectif est désormais de travailler sur la qualité d'un parcours scolaire sans rupture pour améliorer l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

C'est pourquoi j'ai lancé en décembre 2017 un plan d'action sur 6 axes :

1. Mieux informer, former et accompagner les enseignants ;
2. Multiplier et diversifier les modes de scolarisation ;
3. Veiller à ce que les élèves sortent de l'École avec un diplôme ou une certification professionnelle ;
4. Adosser l'offre médico-sociale à l'École ;
5. Améliorer le recrutement et l'organisation du dispositif d'accompagnement des élèves handicapés ;
6. Transformer l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Solidaires : Le 22 octobre 2018, Sophie Cluzel et vous-même avez lancé la concertation «Ensemble pour une École inclusive» au CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées). Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Jean-Michel Blanquer : La première année d'action du gouvernement pour l'École inclusive a permis de réaliser de nombreuses avancées : une meilleure formation des enseignants et des personnels d'encadrement, des créations d'unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS), des externalisations d'unités d'enseignement des établissements médico-sociaux dans des établissements scolaires, et des créations de postes d'accompagnants des élèves en situation de handicap.

Dans la continuité de cette évolution, la concertation « Ensemble pour une École Inclusive », lancée en octobre dernier, a pour objectif d'envisager les actions à mener afin d'opérer un saut qualitatif majeur en matière de scolarisation des enfants en situation de handicap. De nombreux acteurs (représentants des associations des personnes handicapées, parents d'enfants handicapés, organisations syndicales, collectivités territoriales et des parlementaires) dont le CNCPH participent à cette concertation. Elle se décline en trois axes thématiques : la qualité de la scolarisation des élèves handicapés (attendus des familles et des associations pour une scolarisation de qualité des élèves en situation de handicap) ; l'évolution des conditions d'exercice des accompagnants ; les perspectives offertes par les expérimentations des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial).

Sur les deux premiers axes, les trois groupes de travail remettront leurs propositions fin janvier 2019. Une restitution sera organisée mi-février 2019, à l'occasion de l'anniversaire de la loi de 2005.

Pour le troisième axe relatif aux Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) expérimentés dans chaque académie depuis la rentrée 2018, nous organiserons des rencontres avec les organisations syndicales par corps professionnel entre novembre 2018 et janvier 2019, une régulation de leur mise en œuvre après concertation au premier trimestre 2019, et l'élaboration d'un Vade-mecum afin de faciliter leur déploiement dès la rentrée 2019.

Solidaires : Les PEP militent depuis de nombreuses années pour une société plus solidaire et inclusive. Quel est, selon vous, le rôle joué par l'École dans cette perspective ?

Jean Michel Blanquer : Le rôle de l'École est essentiel pour garantir à nos élèves et futurs citoyens une société plus solidaire et inclusive.

L'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap contribuent à

développer pour tous un regard positif sur les différences. Les adultes sont là pour veiller à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable.

Mais pour une société plus solidaire et inclusive, il est nécessaire de renforcer l'accompagnement de toute la communauté éducative dans cette perspective, par davantage de sensibilisation et d'information.

Lors de la conférence de presse en juillet 2018, j'ai présenté l'objectif ambitieux d'une École de la République pleinement inclusive : un système éducatif avec des enseignants formés et soutenus dans la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves ; un système éducatif avec des établissements et des équipes outillés pour mener à bien leur projet inclusif, en interaction avec le secteur médico-social et les collectivités territoriales ; un système éducatif qui garantit la continuité des parcours des élèves en situation de handicap jusqu'à la formation professionnelle initiale, l'enseignement supérieur ou le premier emploi.

Il s'agit de travailler à la transformation profonde et pérenne de notre système éducatif et médico-social sur les mesures suivantes : approfondir la collaboration avec le secteur médico-social, veiller à ce que les élèves soient mieux accompagnés pendant les temps scolaires et périscolaires et s'assurer que les élèves en situation de handicap sortent de l'école avec un diplôme ou une certification.

Solidaires : Quelles seraient les évolutions nécessaires des métiers et des formations de l'enseignement pour permettre la mise en œuvre d'une école plus inclusive ?

Nous sommes pleinement conscients de l'importance de la formation de la communauté éducative, c'est pourquoi un plan d'action prévoit notamment de mieux informer, former et accompagner les enseignants.

En formation initiale, tous les futurs enseignants peuvent bénéficier d'un enseignement « école inclusive (adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap) », afin d'être sensibilisés aux questions liées à l'accueil et à l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

De plus le master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF), proposé dans chaque ESPE, doit comprendre nécessairement des enseignements du tronc commun relatifs aux domaines suivants : le processus d'apprentissage des élèves ; la prise en compte de la diversité des publics et en particulier des élèves en situation de handicap ; les méthodes de différenciation pédagogique et de soutien aux élèves en difficulté.

En ce qui concerne la formation continue, le cahier des charges transmis aux recteurs doit prioriser la formation à l'éducation inclusive. Des actions de formation à destination des enseignants des premier et second degrés doivent être inscrites dans les plans départementaux et académiques de formation. Les volumes peuvent être accrus au regard des besoins de chaque académie. Certaines formations pourraient être rendues obligatoires, en développant des formations d'initiative locale (sur des bassins, des établissements, des circonscriptions du premier degré).

> “Pour une société plus solidaire et inclusive, il est nécessaire de renforcer l'accompagnement de toute la communauté éducative.”

Par ailleurs, le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) offre aux enseignants une formation professionnelle spécialisée de 300 heures. Cette formation se décline en un tronc commun, deux modules d'approfondissement (par exemple, connaissances des troubles) et un module de professionnalisation (selon le poste visé).

À l'issue de la certification, des modules complémentaires à hauteur de 100 heures dans le cadre des modules d'initiative nationale ASH (MIN ASH) complètent cette formation spécialisée.

À la rentrée 2018, le volume de l'offre proposée s'est considérablement accru (près de 90 modules pour environ 40 les années précédentes). Des actions de formation pour les autres personnels sont également à renforcer (santé scolaire, psychologues de l'éducation nationale, vie scolaire…). Enfin des formations croisées avec les personnels du médico-social ou des collectivités territoriales seront encouragées.

L'accompagnement des enseignants au quotidien a été renforcé à la rentrée 2018 par le déploiement de 95 professeurs ressources éducation inclusive sur l'ensemble du territoire. Pairs experts, titulaires d'un CAPPEI, ils se déplacent dans les écoles et les établissements, interviennent dans les classes ou non, pour accompagner les enseignants et leur présenter les adaptations et aménagements pédagogiques qu'ils peuvent mettre en place au regard des besoins de chaque élève.

Enfin une plateforme numérique avec des ressources pédagogiques en ligne est en cours de développement. Elle sera accessible aux enseignants à compter de la rentrée scolaire 2019. Elle leur permettra d'accéder en trois clics à des ressources et de disposer de pistes d'adaptations et d'aménagements pédagogiques, d'approfondir leurs connaissances sur le handicap et de pouvoir rentrer en lien avec des personnes ressources proches de leur lieu d'exercice.

© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

INTERVIEW

Sophie CLUZEL

Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées

« JE SAIS QUE LE RÉSEAU ASSOCIATIF DES PEP PORTE DES DISPOSITIFS EXEMPLAIRES »

La Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées veut s'appuyer sur les dispositifs de terrain, les bonnes pratiques et les initiatives inspirantes. Ceci, dit-elle, donne un rôle important à la Fédération des PEP. Sophie Cluzel réaffirme par ailleurs que plus de coopération entre les différents intervenants doit permettre une école pleinement inclusive.

Solidaires : Vous venez de lancer un appel à manifestation d'intérêt concernant la démarche «territoire 100% inclusif ». Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Sophie Cluzel : La création d'une société inclusive, qui fait pleinement place à chacun, est une des priorités du quinquennat. Il s'agit d'un bien commun partagé par le gouvernement, les conseils départementaux et l'ensemble des acteurs qui travaillent au plus près des besoins des personnes. Nous voulons favoriser l'autonomie et la pleine participation des personnes handicapées dans l'ensemble des dimensions de la vie sociale avec un objectif de promotion de la citoyenneté et d'accessibilité universelle.

L'appel à manifestation d'intérêt vise à progresser dans un maximum de ces domaines sur une même échelle territoriale afin de « faire système ». Deux départements se sont d'ores et déjà lancés : le territoire de Belfort et la Manche. Une vingtaine d'autres territoires m'ont fait part de leur intention de s'engager dans cette dynamique « 100 % inclusif ». C'est un beau succès et une grande fierté de voir la mobilisation collective que cet objectif nourrit. La société inclusive, c'est en somme l'affaire de tous.

Solidaires : Les PEP sont engagées dans une démarche de plus grande collaboration entre leurs établissements médico-sociaux et leurs établissements éducatifs. Pensez-vous que cette collaboration puisse servir une plus grande inclusion des personnes handicapées dans la société ?

Sophie Cluzel : Le secteur médico-social et les établissements scolaires coopèrent depuis longtemps, mais chacun reste parfois un peu trop sur son territoire. C'est pourquoi nous encourageons les établissements médico sociaux et éducatifs à développer une étroite coopération, dès le plus jeune âge, pour favoriser l'accueil individuel et collectif des petits enfants handicapés, véritable « plateforme in vivo de l'éducation précoce et intuitive de la non-discrimination » ; puis tout au long du parcours, de l'accès à la scolarisation et aux activités périscolaires et de loisirs, jusqu'à la formation professionnelle. Chacun a besoin de l'autre et la coopération permet d'aller plus loin comme votre réseau le montre, avec la mission « Accueil du jeune enfant différent » de la Haute-Vienne. Une collaboration étroite entre les établissements médico sociaux et les établissements scolaires constitue une des clés pour construire et renforcer cette société inclusive que j'appelle de mes vœux.

Solidaires : Quelle mutation le secteur médico-social doit-il opérer pour aller vers une école réellement inclusive ?

Sophie Cluzel : Pour que l'école devienne pleinement inclusive, la coopération doit se faire au sein des établissements scolaires. Les professionnels du secteur médico-social doivent pouvoir intervenir auprès des élèves dans les établissements scolaires. Ces établissements et les enseignants doivent pouvoir s'appuyer sur leur grande expertise pour s'outiller et s'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap.

Pour opérer cette mutation, il faut encourager, par exemple, le développement d'unités d'enseignement externalisées de la maternelle au lycée et de dispositifs, à l'image des Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) ou DAME 28, auquel vous participez ; la mise en œuvre de plateaux techniques d'appui à la scolarisation dans les écoles ; l'intégration d'établissements médico-sociaux dans des groupes scolaires... La mobilisation des Centres d'actions médico sociaux précoces (CAMPPS) et des Centres médico psycho pédagogiques (CMPP) est également un levier.

Solidaires : Quel partenariat avec les PEP dans ce cadre ?

Sophie Cluzel : Je souhaite partir des dispositifs de terrain, des initiatives inspirantes et des bonnes pratiques pour les faire essaimer. Je sais que le réseau associatif des PEP porte des dispositifs exemplaires et est prêt à en expérimenter de nouveaux dans cette perspective de coopération dans l'école. Nous avons proposé à la Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (FGPEP) de participer au groupe expert « Coopérer dans l'école », mis en place dans le cadre des concertations « Ensemble pour une école inclusive ». Je sais pouvoir compter sur ce réseau pour contribuer à développer les interventions précoces qui limitent les surhandicaps, et pour favoriser une scolarisation de qualité dès l'âge de trois ans. Le partenariat avec la FGPEP peut aussi faciliter l'accès sans rupture aux activités péri et extrascolaires, et la continuité de l'intervention des accompagnants. Nous dialoguons en confiance et je souhaite renforcer ce partenariat pour avancer plus vite. Car mon urgence est de répondre à celle des personnes.

INTERVIEW

Isabelle SANCERNI

Présidente du conseil d'administration de la Cnaf

« POURSUIVRE LES **PARTENARIATS AVEC LES PEP** »

« La Fédération des Pep sera associée à la poursuite des travaux pilotés par la Cnaf autour du déploiement des pôles ressources handicap », souligne la Présidente du conseil d'administration de la Cnaf

Solidaires : Vous avez récemment organisé une journée nationale réunissant près de 120 représentants associatifs dans les locaux de la FGPEP. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Isabelle Sancerni : En effet, j'ai eu le plaisir d'introduire avec le Directeur général de la Cnaf, Vincent Mazauric, la journée nationale de la vie associative. Ce temps, inédit au sein de la Branche, s'est effectivement tenu dans les locaux de la Fédération des PEP et visait à réunir l'ensemble des têtes de réseaux partenaires de la Cnaf : fédérations et mouvements associatifs, Caf et partenaires institutionnels.

Ce moment fort a été l'occasion de lancer officiellement la campagne de renouvellement des partenariats de la Cnaf avec les acteurs du monde associatif, de célébrer le cinquantième anniversaire de l'engagement de la Branche en faveur de ce secteur et de présenter les grands axes de la Convention d'objectif et de gestion signée avec l'État pour la période 2018-2022.

Je me félicite de la forte mobilisation de nos partenaires autour de cette journée qui a rassemblé près de 130 participants (responsables associatifs, représentants de Caf, responsables institutionnels CCMSA, CGET, CNAM, DJEPVA, DGCS).

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter :

le bilan des actions 2014-2018 menées par les fédérations et soutenues par la Cnaf ;

les nouvelles modalités de financement des projets de partenariat développés par les fédérations et associations nationales ;

l'étude sur la fonction d'accompagnement des têtes de réseau associatives réalisée par le Mouvement Associatif.

Cette journée a ainsi permis de valoriser l'action associative et de poursuivre le travail en réseau, l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs associatifs et à l'échelle des territoires avec les Caf.

Enfin, elle a contribué à améliorer la lisibilité et le partage des actions menées entre les partenaires institutionnels, ouvrant la voie à de nouvelles collaborations.

Solidaires : La COG de la CNAF et le projet fédéral des PEP couvrent la même période (2018/2022). Y-a-t-il des synergies possibles entre les deux ?

Isabelle Sancerni : Sur le champ du handicap, j'ai connaissance des travaux conduits par la Fédération des Pep autour des loisirs choisis. Nous avons été associés à ces travaux : 4 monographies ont été réalisées sur les départements de l'Ariège, du Tarn, d'Eure-et-Loir et de la Manche. Il s'agissait de valoriser les travaux conduits par des pôles ressources ou des coordinations pilotées dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) autour de la question des loisirs choisis. La Fédération des Pep sera associée, avec d'autres fédérations nationales à la poursuite des travaux qui seront pilotés par la Cnaf autour du déploiement des pôles ressources handicap.

Solidaires : Quelle est la nature des liens que devraient tisser les CAF avec les différents acteurs pour répondre aux enjeux de l'équité territoriale concourant à la construction d'une société plus inclusive ?

Isabelle Sancerni : Le soutien apporté par la Caisse nationale aux têtes de réseau vise à renforcer le déploiement homogène des politiques familiales et sociales sur le territoire et ce au plus près du besoin des familles. Aussi, les partenaires associatifs avec qui nous conventionnons au niveau national sont invités à veiller à ce que leurs associations adhérentes ou fédérations départementales nouent des relations de partenariat avec les Caf de l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin. Le travail de terrain réalisé par les acteurs locaux, formalisé notamment par des conventions avec les Caf et les partenaires associatifs, visent à rééquilibrer les inégalités sociales et renforcer le maillage territorial des offres faites en direction des familles.

© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

DÉCOUVRIR D'AUTRES ACTIVITÉS,

LES 1ÈRES JOURNÉES MÉTIERS DU RÉSEAU PEP

AGIR ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Mercredi 30 et jeudi 31 janvier et vendredi 1er février, se tiendront les premières journées métiers de la Fédération des PEP au Palais Beaumont de Pau.

La diversité et la spécificité de nos métiers nous singularisent et constituent une force majeure du réseau PEP mais aujourd'hui, il faut décloisonner les politiques publiques.

Alors, au-delà d'un appétit de rencontres et de découverte, les journées métiers c'est quoi ?

Réponses des chargés de projets et chargés de mission de la Fédération. Isabelle Monforte, Sébastien Gatineau, Corinne Guittet Rémaud, Olivier Flury.

Solidaires : La Fédération des PEP a décidé d'organiser pour la 1ère fois des journées métiers communes à l'ensemble des secteurs d'activité du réseau PEP. Elles viennent remplacer les anciennes journées DEL et DSMS. Pourquoi ?

Isabelle, Sébastien, Corinne et Olivier : En effet, les Journées métiers regroupent les anciennes journées nationales de formation du secteur SMS (journées DSMS) et les journées DEL.

Il s'agit de notre premier rassemblement professionnel destiné à l'ensemble des salariés de nos 3 secteurs d'activité, quelle que soit leur fonction, ce qui est une vraie nouveauté ! [les journées DSMS étaient auparavant destinées aux seuls cadres du secteur – NDLR]

Plus qu'un simple regroupement « physique » des professionnels de notre Mouvement, elles ont été construites pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels de chaque secteur d'activité, tout en permettant aux participants d'élargir leur réflexion autour de l'élaboration de réponses globales à partir des besoins et attentes des personnes.

Tout en prenant en compte les spécificités de chacun de nos métiers, nous souhaitons impulser une dynamique de croisement des compétences, de partage de la diversité de nos expertises qui constitue une des forces majeures du réseau PEP et un objectif phare de notre projet fédéral.

Pour résumer, les journées débuteront par des conférences introductives et une table-ronde permettant de réaliser un tour d'horizon des politiques publiques avant de réfléchir à leur déclinaison territoriale à travers nos différentes actions.

Solidaires : Le programme est composé pour une bonne part d'ateliers. Quels en sont les objectifs ?

Isabelle, Sébastien, Corinne et Olivier : Effectivement, plus d'une vingtaine d'ateliers seront proposés aux professionnels durant ces Journées Métiers.

L'objectif de ce format est de faciliter le partage d'expériences mais également de croiser les points de vue, d'entamer collectivement une réflexion prospective quant à l'évolution de

D'AUTRES MÉTIERS, D'AUTRES PRATIQUES

l'accompagnement, des métiers et des compétences afin de bâtir les bases du travail commun de demain.

Les ateliers collaboratifs, proposés dans le programme, illustrent bien cette volonté en traitant une problématique, par exemple la laïcité dans les lieux d'accueils PEP, avec tous les professionnels du réseau qui souhaiteront participer à l'échange. Ce partage d'expertises devient indispensable pour favoriser la mise en synergie de nos secteurs d'activité au service de l'accompagnement des parcours de vie des personnes dont la prise en compte « fragmentée » des besoins ne répond plus aux attentes.

Pour aller plus loin, les ateliers transverses et collaboratifs feront appel à des modalités d'animation participative mises en œuvre par une équipe pluridisciplinaire de professionnels du réseau formée spécialement pour cette occasion. L'objectif de ces ateliers est de produire ensemble des premières pistes de réflexions et de réponses pour couvrir les besoins de tous nos publics, actuels et à venir.

Ces journées ont également vocation à satisfaire les besoins de formation très spécifiques de chaque secteur d'activité, les ateliers experts répondront à cette préoccupation en abordant des thématiques très ciblées comme les indicateurs ANAP, les modalités d'accueil et les projets pour les mineurs non accompagnés, le développement de projets d'accès à la culture pour tous, entre autres.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Ces journées proposeront des interventions d'experts et d'acteurs de terrain dans le cadre de conférences plénières et de nombreux ateliers, pour imaginer ensemble de nouvelles pistes de travail.

Ces dernières débuteront par des conférences et une table ronde, consacrées à l'actualité et à la prospective des politiques publiques pour mieux appréhender leur déclinaison territoriale.

À partir de ces éléments de cadrage général sur l'environnement institutionnel de nos actions, la seconde journée proposera des ateliers de trois types :

Des ateliers transverses

Du croisement des pratiques à la construction d'une réponse commune

Ces ateliers se dérouleront en deux temps :

1- Une entrée spécifique pour chacun des trois secteurs avec présentation d'expériences et autres apports

2- Un regroupement des trois ateliers précédents pour croiser les échanges sectoriels et construire une réponse commune

Des ateliers experts

Quelles compétences, quels outils pour répondre aux nouveaux enjeux des secteurs ?

L'objectif de ces ateliers est de travailler, d'échanger sur les sujets propres à chaque secteur métier. Pour autant, chacun pourra venir échanger et y trouver matière à réflexion.

Des ateliers collaboratifs

Expérimenter le partage des compétences à travers des situations concrètes

Leur objectif est de construire collectivement des pistes de travail ou des réponses à des problématiques identifiées en mobilisant la diversité et la spécificité des compétences du réseau. Ces ateliers collaboratifs, s'appuieront sur des méthodes d'animation participatives et seront animés par une équipe pluridisciplinaire constituée de professionnels du réseau de tous secteurs et métiers.

Les travaux résultant de l'ensemble des ateliers seront partagés, le vendredi matin, pour contribuer à tracer les contours des organisations et des métiers de demain.

Solidaires Qu'attendez-vous des journées métiers pour les salariés des PEP dans les différents secteurs ?

Isabelle, Sébastien, Corinne et Olivier : Tout d'abord, nous souhaitons que ces premières journées métiers soient un moment convivial qui permette à chaque professionnel d'aller à la découverte d'autres activités, d'autres métiers, d'autres pratiques professionnelles etc…

Nous attendons de cette ouverture qu'elle contribue à faire tomber les barrières et les représentations de chacun afin de construire ensemble des réponses au service du parcours des personnes que nous accompagnons, de la mise en œuvre de notre projet fédéral et, à une plus grande échelle, du décloisonnement des politiques publiques dans les territoires. Il s'agit donc bien, in fine, à travers toutes nos actions d'asseoir notre position d'opérateur de croisement des politiques publiques en territoires.

Corinne Guittet Rémaud, Chargée de mission du Secteur Politiques Sociales, Médico-Sociales et de Santé

Sébastien Gatineau, Chef de projet du Secteur Politiques Sociales, Médico-Sociales et de Santé

Oliver Flury, Chargé de mission Politiques Éducatives et Sociales de Proximité

Isabelle Monforte, Chef de projets Éducation et Loisirs

INTERVIEW

Fernand VANOBBERGHEN

Vice-président du Secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité

« POUR QUE LA TRANSVERSALITÉ PRENNE CORPS DANS LE RÉSEAU »

Fernand Vanobberghen (PEP Alsace) est Vice-président du Secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité. Il souligne que ces politiques éducatives et sociales constituent un outil du développement social local au service des antennes PEP et c'est forcément la transversalité qui prévaut.

Solidaires : Quel est votre projet avec ces journées métiers ?

Fernand Vanobberghen : Dans l'évolution du mouvement PEP, nous avons constaté qu'il n'était pas possible de poursuivre sur la même lancée car la société a évolué, nos idées évoluent aussi et il nous semblait important qu'il y ait une transversalité opérée entre secteurs. Pour que cette transversalité prenne corps et existe réellement, il me semblait intéressant d'aller vers des journées communes, d'autant plus que nous croyons à un projet et un parcours de vie et que tout ceci devait s'inscrire dans une cohérence plus grande que celle que nous avions auparavant.

Solidaires : Et l'objectif ?

Fernand Vanobberghen : Lorsque nous avons organisé les dernières journées centrées sur un seul secteur d'activité, nous avions déjà constaté que les participants faisaient eux-mêmes évoluer la situation. En effet, la mixité professionnelle était plus importante qu'il y a quelques années. L'objectif du secteur Politiques Éducatives et Sociales de Proximité est de toute façon transversal puisque, en politique éducative et sociale de proximité sans aucune catégorisation des personnes accompagnées, l'idée est de favoriser l'accès de tous à leurs droits dans le territoire qui est le leur. Tous les enfants, quels qu'ils soient, quelles que soient leurs difficultés, quel que soit leur handicap sont en principe concernés par les politiques éducatives. Nous nous inscrivons dans la poursuite de ce qui a été construit depuis la création de ce domaine, ce secteur étant le plus récent. Nous ne nous sommes jamais posé la question « est-ce que l'enfant est handicapé ou pas ».

Solidaires : Quelles retombées espérez-vous sur le terrain ?

Fernand Vanobberghen : Les journées métiers ont diverses finalités et à plusieurs niveaux. Il y a aussi une finalité de faire se rencontrer les gens du réseau, de leur permettre d'entendre des intervenants pertinents et de pouvoir échanger avec les praticiens du terrain. Notre souhait est que cette transversalité prenne corps dans le réseau et que les enfants, quels qu'ils soient, puissent être accompagnés en prenant en compte l'ensemble de leurs attentes et de leurs besoins, en développant des réponses de proximité par le réseau lui-même.

> « Notre souhait est que cette transversalité prenne corps dans le réseau et que les enfants quels qu'ils soient puissent être pris en charge par le réseau lui-même. »

© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

INTERVIEW

Gilles LECHEVALLIER
Vice-président du Secteur Politiques Éducatives Vacances Loisirs et Culture

« OBJECTIF **COHÉRENCE** »

Les premières journées métiers sont l'occasion de développer des convergences professionnelles par le biais d'un travail commun et de séminaire, estime Gilles Lechevallier (PEP 14) Vice-président du Secteur Politiques Éducatives Vacances Loisirs et Culture.

Solidaires : Quand avez-vous mûri l'idée des journées métiers ?

Gilles Lechevallier : De longue date. Nous en sommes au cinquième projet fédéral et au fil des différents projets, cela fait en réalité plus de 20 ans que nous travaillons ce dernier projet en date. Nous avions monté, pour les professionnels, des journées du domaine éducation loisirs et, en parallèle, des journées du domaines social et médico-social. À cette époque-là, chacun des deux domaines réunissait des salariés ayant des fonctions totalement différentes au sein d'associations où ces gens pouvaient se retrouver. Le dernier projet a proposé d'entrer sur 3 secteurs d'activités. Ainsi, ce qui existait dans le domaine éducation-loisirs accompagnait à la fois tout ce qui touche aux classes de découverte, aux vacances et à la culture mais aussi tout ce qui concerne les politiques éducatives de proximité, l'accompagnement scolaire ainsi que la petite enfance. La petite enfance était partagée puisque elle appartenait également du domaine social et médico-social. Dans le nouveau projet, ces deux domaines n'existent plus. Comme la FGPEP recherche la transversalité des domaines et qu'elle souhaite une mise en synergie des professionnels du réseau, elle a décidé d'organiser des journées métiers de l'ensemble des professionnels du réseau. Nous sommes passés de 200 personnes à 500 personnes potentielles sur cet événement.

Solidaires : Votre objectif ?

Gilles Lechevallier : Permettre de continuer le travail spécifique aux différents métiers existant aux PEP. Par exemple, les personnes qui travaillent sur les classes de découverte ou les vacances sont des professionnels qui ont des besoins spécifiques en fonction des publics accueillis ou de leurs missions éducatives, sociales mais aussi commerciales. Les professionnels du médico-social, eux, ont des objectifs d'évolution de la prise en charge des personnes en termes de santé et d'accompagnement. Nous maintenons donc des moments de travail très spécifiques en sachant que l'objectif général est d'arriver à ce que les professionnels des 3 secteurs travaillent ensemble pour que les personnes qui nous font confiance et ont besoin de nous, trouvent une réponse PEP cohérente en termes de parcours de vie, d'accompagnement pour ce faire, qu'il y ait une réelle coopération entre les salariés de ces secteurs.

Solidaires : Et pour votre secteur ?

Gilles Lechevallier : Par exemple, développer notre capacité à accueillir dans les séjours de vacances les enfants à besoins particuliers. Cet accueil peut être favoriser en faisant travailler ensemble des salariés du social et du médico-social, qui sont habitués à encadrer ces enfants (ou ces jeunes ou ces personnes) alors que nos animateurs qui ont des formations BAFA ou nos directeurs qui ont des formations BAFD se sentent parfois démunis. C'est développer des convergences professionnelles par le biais d'un travail commun et de séminaires communs, comme avec ces journées métiers.

Solidaires : Comment s'assurer de la satisfaction des participants à ces journées métiers ?

Gilles Lechevallier : L'un des risques auquel nous sommes en effet confrontés est qu'il y ait insatisfaction par rapport à l'ancien format. Nous avons des groupes de travail avec des professionnels de secteur et nous poussons à une bonne compréhension des enjeux. Nous souhaitons faire travailler les professionnels d'un secteur sur des situations professionnelles issues d'un autre secteur. Par exemple : l'accueil d'enfants en situation de handicap qui ont besoin d'un accompagnement particulier ou qui souhaitent partir dans un séjour dit ordinaire, suppose la mise en pratique d'un certain nombre de savoir-faire. Par ailleurs, ces derniers peuvent être réintégrés dans le travail ou dans la lecture des professionnels de l'autre secteur.

Solidaires : C'est également important vis-à-vis des pouvoirs publics…

Gilles Lechevallier : Absolument. A chaque fois que nous présentons l'activité des PEP à nos partenaires extérieurs, ministères ou collectivités territoriales, ce qu'ils repèrent d'intéressant, c'est cette possibilité de synergie de professionnels différents qu'ils ne trouvent pas dans d'autres organisations. En réalité, nous sommes les seuls à avoir cette diversité professionnelle au sein de nos associations.

C'est également important pour le grand public. C'est pourquoi, la FGPEP lancera, lors des journées métiers, sa marque PEP attitude et son site national de promotion de l'offre PEP de séjours vacances, classes de découvertes et colonies.

INTERVIEW

Jean-Pierre DELAUBIER

Vice-président du Secteur Politiques Sociales, Médico-Sociales et de Santé

Solidaires : quelles sont les enjeux de ces 1ères journées métiers Pep pour votre secteur d'activité ?

Jean-Pierre Delaubier : L'objectif prioritaire, est pour moi, la mise en synergie des compétences et des actions de nos 3 secteurs d'activité, au service de l'accompagnement global des parcours de vie des personnes. Progressivement, depuis une dizaine d'années, s'est imposé comme une évidence pour notre réseau, le besoin de dépasser l'incongruité du morcellement des actions menées auprès du public qui prévalait jusqu'alors. Répondre aux attentes et besoins des personnes nous amène, en effet, à penser l'accompagnement comme un tout, intégrant à la fois une dimension d'accès et de participation à l'ensemble des activités et services de droit commun et dans le même temps, à penser ce dernier comme un continuum soumis aux évolutions et aléas de la vie. Chacun comprend qu'Il n'est dès lors plus possible d'envisager la réponse aux besoins des personnes, isolément, derrière les murs de nos établissements sociaux et médico sociaux. Plus qu'un simple regroupement des professionnels de notre réseau, ces 1ères journées métiers ont donc l'ambition de mobiliser l'intelligence collective pour générer les synergies de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une société réellement inclusive dans tous les territoires. Cet objectif entre, par ailleurs, en résonance avec l'évolution des politiques publiques qui cherchent aujourd'hui à dépasser la prise en compte fragmentée des besoins des personnes ou des territoires.

Solidaires : il faut décloisonner…

Jean-Pierre Delaubier : Il est utile de bien clarifier les choses. Il ne s'agit naturellement pas de diluer la spécificité des besoins des professionnels de notre secteur, mais bien de permettre le croisement des compétences, de partager la diversité de nos expertises, ce qui constitue l'une des forces majeures de notre réseau. Si ces journées métiers ont vocation à mettre en avant et travailler collectivement la nécessaire transversalité des approches et des modes d'actions, en invitant l'ensemble des professionnels de notre réseau à développer des coopérations intersectorielles, elles ont naturellement été pensées pour répondre également aux besoins très spécifiques des professionnels de chaque secteur d'activité dans le cadre d'ateliers qui leur sont dédiés. Chacun le mesure et il n'est pas question de nier cet état de fait, les évolutions majeures à l'œuvre dans le champ de l'accompagnement des publics fragiles, amènent aujourd'hui l'ensemble des protagonistes, qu'il s'agisse des professionnels de nos établissements, services et dispositifs, des élus bénévoles de nos associations mais également des personnes accompagnées et de leurs familles (et des proches aidants), à repenser et réinventer la nature même de leur implication et de leurs modalités d'interventions. Au cœur des préoccupations actuelles de nos professionnels, l'évolution et les incidences de cette dernière sur nos organisations qui jusqu'à récemment ne pouvaient proposer que des réponses semblables pour tous, vers des organisations ad 'hoc répondant aux besoins individuels des personnes, en proposant une palette de prestations/services ressources correspondant à la réalité de l'existence de ces dernières. La transition inclusive dans laquelle notre réseau est résolument engagé, interroge notre capacité à repenser et à réorganiser nos modalités de fonctionnement et d'action, pour répondre aux exigences d'accès et de participation au droit commun des personnes accompagnées par notre réseau. Il s'agit donc, pour notre secteur, mais plus largement de notre réseau, dans le cadre de ces journées métiers, de permettre de prendre en compte dès la conception de ces nouvelles formes d'organisation et je pense ici notamment aux plateformes de services, aux dispositifs d'appui à l'inclusion, etc., la problématique de leur articulation avec les dispositifs et réseaux d'activités relevant d'autres politiques publiques (loisirs, culture, petite enfance, social…).

> “Répondre aux attentes et besoins des personnes nous amène, en effet, à penser l'accompagnement comme un tout, intégrant à la fois une dimension d'accès et de participation à l'ensemble des activités et services de droit commun et dans le même temps, à penser ce dernier comme un continuum soumis aux évolutions et aléas de la vie.”

Solidaires : On constate une volonté très claire d'être concret avec de nombreux ateliers. Pourquoi ce choix ?

Jean-Pierre Delaubier : Notre priorité pour ces journées repose sur le développement et le soutien d'une véritable culture de la coopération entre nos professionnels, quels que soient les secteurs auxquels ils appartiennent. Il nous est apparu nécessaire de dépasser le seul partage d'un langage et d'une culture entre les secteurs, pour entrer dans une phase très concrète. Ainsi nous avons notamment opté pour de nouvelles modalités d'ateliers s'appuyant sur une méthodologie d'animation participative, pour entrer dans un véritable processus de co-construction de l'innovation PEP au service de l'accompagnement global du parcours de vie des personnes.

Les PEP solidaires des Antilles

L'été 2017 a été dévastateur pour les Antilles et plus particulièrement pour l'île de Saint-Martin. Certains quartiers, comme Sandy-Ground, sont particulièrement touchés. Peu d'actions de solidarité à visée éducative ont été réalisées depuis. Les PEP décident de se mobiliser : 24 élèves accompagnés de 4 enseignants vont pouvoir s'évader de leur quotidien pour participer à un séjour pédagogique de type « classe de découverte ». Décollage : mars 2019.

« *Un an après Irma, Saint-Martin n'est pas reconstruit*, explique Martine Salomé, membre du conseil d'administration de la FGPEP et présidente de l'Association Solidarité Guadeloupéenne en Mouvement, membre de la Fédération Générale des PEP. *« Si vous allez à Saint-Martin aujourd'hui, vous voyez une maison reconstruite à côté d'une maison sous une bâche, à côté d'une maison en travaux… Il y a encore des carcasses de voitures »*, ajoute-t-elle. Or Sandy-Ground situé en périphérie de Marigot sur la partie française de l'île de Saint-Martin, (classé QPV et REP+), est l'un des quartiers les plus démunis. *« Les gamins portent l'uniforme à l'école, explique Mme Salomé. Mais le week-end, il le porte aussi parce qu'ils en ont besoin pour s'habiller »*. Le projet des PEP est d'offrir à ces enfants la possibilité de partir en voyage scolaire en Métropole. *« À chaque fois que j'ai le coordinateur en ligne, souligne Mme Salomé, il me remercie. Les enseignants ne pouvaient rêver faire un truc pareil. Il faut savoir qu'à Saint-Martin, les gens ont souvent un emploi précaire et vivent de peu. Pour beaucoup, aller à Pointe à Pitre, c'est déjà un exploit »*, ajoute-t-elle. La générosité des contributeurs permettra d'abord d'assurer le financement du vol et du séjour puis d'établir une continuité dans le soutien des politiques éducatives locales via la redistribution des dons restants à l'association Solidarité Guadeloupéenne en Mouvement. Six classes de CM1 et CM2 ont été choisies avec des enfants méritants *« pas forcément parce qu'ils ont de bons résultats mais parce qu'ils jouent le jeu. Et puis, on a choisi des enfants qui ne voyagent pas mais il faut qu'ils aient des papiers »*, précise Mme Salomé.

Un séjour en 2 temps

Le séjour se déroulera du 12 au 24 mars comprenant six jours pleins au centre PEP53 « Les Mainiaux » au collet d'Allevard pour découvrir la montagne et échanger avec des élèves d'écoles métropolitaines. *« Le rêve de n'importe quel enfant antillais, c'est de voir la neige… »*, sourit Mme Salomé.

Puis le groupe restera trois jours à Paris. L'encadrement est réalisé par les enseignants de Sandy-Ground (4 adultes) ainsi que des animateurs PEP. La Fédération a obtenu le soutien de l'Education nationale. Les coordinateurs sont la FGPEP, PEP Découvertes, PEP 53, Solidarité Guadeloupéenne en Mouvement ainsi que l'IEN et les enseignants. *« Ceux qui ne partent pas peuvent communiquer avec ceux qui partent. C'est éducatif parce que, pour eux, c'est l'occasion d'une ouverture vers un monde auquel ils n'ont pas accès. Ensuite, on va monter une correspondance scolaire avec des gamins qui ont des univers totalement différents »*, se félicite-t-elle.

© Thomas Dworzak / Magnum Photos pour les PEPs

nexem
employeurs, différemment

« LA FORMATION PROFESSIONNELLE COMME OUTIL DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE »

Jean-Marie Poujol
Membre du bureau, Secrétaire général de NEXEM

Nexem est le principal représentant des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Il fédère 2300 associations, 10 000 établissements et services et 320 000 salariés.
« Pour aller vers une société inclusive, il faut faire progresser les compétences de chacun de manière à pouvoir adapter les réponses aux besoins des personnes », rappelle, Jean Marie Poujol, son Secrétaire Général chargé de la formation professionnelle.

Solidaires : Nous assistons aujourd'hui à une sorte de démocratisation du concept de société inclusive. Qu'en pensez-vous ?

Jean-Marie Poujol : Il fallait évidemment favoriser cette notion. Il fallait aller vers des décloisonnements des établissements. Aujourd'hui, nous avons des organisations qui sont un peu en ciseaux, qui répondent à de vrais besoins et de vraies demandes. Mais je pense qu'une société inclusive (qui est à bâtir, à mon avis, elle n'est pas encore inscrite dans la réalité), c'est une intention. Elle doit prendre en compte la diversité des personnes comme la notion de parcours des personnes tout au long de leur vie. Pour nous, Nexem, au sein de nos établissements et services, il est impératif d'apporter notre contribution pour aller vers une société plus inclusive qu'elle ne l'est aujourd'hui.

> « Faire en sorte d'atteindre le bien être des personnes sans attendre qu'elles soient handicapées, malades ou en difficulté. »

Solidaires : Au mot inclusif, Nexem a ajouté « constructif », « actif », « prospectif ». Que souhaitez-vous apporter avec ces concepts supplémentaires ?

Jean-Marie Poujol : Là, nous ne sommes pas dans la théorie. Nous sommes vraiment dans la pratique et dans l'engagement de nos organisations sur le terrain. Il faut agir en posant des axes, parmi lesquels : le travail inter-associatif, inter-structures, le travail avec les autres partenaires et les autres acteurs (l'Éducation nationale; la protection de la jeunesse…), des acteurs privés aussi, le sanitaire social et le médico-social public. En résumé, il faut agir. Ensuite, « prospectif », c'est notre responsabilité en tant qu'employeurs. Il faut préparer l'avenir. Pour nous, l'avenir ne se prévoit pas en regardant dans une boule de cristal, il se prépare. Or nous avons cette responsabilité collective d'aider nos adhérents à préparer l'avenir et à se réorganiser. Nous avons aujourd'hui des mouvements de fond, des tendances lourdes qui sont à l'œuvre à tous les niveaux et ils impactent la société inclusive. Il faut faire un travail prospectif et un travail sur l'innovation sociale pour apporter des réponses. Dans le même temps, il faut valoriser des innovations qui existent déjà. Parce qu'il y a tous les jours des actions qui sont mises en place qui ne font pas de bruit. Il s'agit de les valoriser et de

voir comment en tirer des enseignements. Nous croyons beaucoup à la pédagogie de l'exemple pour montrer que « c'est possible » très concrètement.

Solidaires : La formation professionnelle est-elle une réponse adaptée selon vous ?

Jean-Marie Poujol : Oui, elle fait en tout cas partie de la réponse nécessaire. C'est un outil au service des politiques sociales ou médico-sociales comme pour les salariés. Nexem a fait le choix de travailler activement avec d'autres acteurs sanitaires, du domaine social ainsi que du médico-social, qu'ils soient privés (non-lucratifs en ce qui nous concerne) ou non. Cela a pour objectif d'aller vers un opérateur de compétences qui s'intéresse aux métiers de la santé au sens que définit l'OMS, c'est-à-dire pas simplement le sanitaire mais aussi le bien être. Faire en sorte d'atteindre le bien être des personnes sans attendre qu'elles soient handicapées, malades ou en difficulté.

Solidaires : Dans un contexte de forte évolution du financement de la formation, quelles sont les solutions que l'on peut proposer à nos établissements ?

Jean-Marie Poujol : Avec la loi sur la formation professionnelle qui vient d'être promulguée, (nous attendons quand même les décrets d'applications, il y en a 70 à venir…), il y a deux axes. Tout d'abord, il y a l'axe de la personne, de chaque salarié qui sera responsabilisé sur son parcours de formation professionnelle avec les moyens mis en place pour le faire à titre individuel. Il y a également l'obligation faite aux employeurs d'avoir un plan de développement de compétences, d'une part, et de sécuriser l'emploi de leurs collaborateurs, d'autre part. Il faut organiser ces responsabilités autour de financements prévus par la loi et qui sont ceux de l'alternance, de l'apprentissage ou encore de la professionnalisation. Par ailleurs, il y a toutes les formations en alternance visant à la qualification des personnes. Dans cette perspective, nous, Nexem, (comme nous l'avons d'ailleurs fait pour les emplois aidés ou les emplois d'avenir), nous nous mobilisons au niveau de l'emploi et de l'insertion de jeunes en difficultés à la fois pour les accueillir et pour les former avec des financements importants mobilisés par l'UNIFACE. L'enjeu, c'est de s'intéresser aux personnes qui ont besoin d'être formées mais aussi aux demandeurs d'emplois. Les demandeurs d'emploi d'aujourd'hui sont nos collaborateurs de demain ; leur formation est primordiale. Sur les 800 000 salariés du domaine sanitaire-social et médico-social, nous savons que nous allons avoir à recruter 200 000 personnes dans les dix prochaines années. C'est un secteur qui évolue et qui est porteur d'emplois. Il faut se mobiliser pour préparer cela. L'outil de la formation doit être au service de l'emploi autant que de l'amélioration des compétences. Pour aller vers une société inclusive, il faut faire progresser les compétences de chacun de manière à pouvoir adapter les réponses aux besoins des personnes que nous accompagnons et aux nouvelles organisations décloisonnées qui se mettent en place aujourd'hui. Ces enjeux sont cruciaux. Je citerais, par exemple, le numérique, la digitalisation qui impacte tous les métiers. Ce mouvement est inévitable dans tous les secteurs. Or il va y avoir des exclus et il y en a déjà. Aujourd'hui, une société inclusive, c'est aussi une société qui inclut des gens qui ne maîtrisent pas les outils de la digitalisation. Et dans ce domaine, il y a un grand travail à effectuer.

> “Sur les 800 000 salariés du domaine sanitaire-social et médico-social, nous savons que nous allons avoir à recruter 200 000 personnes dans les dix prochaines années. C'est un secteur qui évolue et qui est porteur d'emplois.”

© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour un an à Solidaires.

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Je joins un chèque de 10 € à l'ordre de la Fédération générale des PEP.

À retourner à la Fédération générale des PEP,
5-7, rue Georges-Enesco,
94026 Créteil Cedex.

PASSION | DÉCOUVERTE | PARTAGE | LIBERTÉ | PROFESSIONNALISME

ADOPTEZ LA PEP ATTITUDE !

À partir de 2019, les propositions de séjours des PEP s'unifient sous une seule bannière : **PEP Attitude** !

PEP Attitude rassemble le savoir-faire et l'expertise des PEP dans l'organisation de séjours de vacances et de séjours scolaires.
Choisir **PEP Attitude**, c'est permettre aux jeunes de devenir acteurs d'une aventure passionnante, riche de découvertes, d'émotions, de partage dans des espaces de liberté et de rencontres inoubliables.

Et pour que chacun puisse laisser naître et vivre ses PASSIONS, faire l'expérience de la DÉCOUVERTE, du PARTAGE et de la LIBERTÉ, **PEP Attitude** c'est aussi sur certaines destinations des séjours pour les familles et une offre à la carte pour les groupes, en fonction des projets et des envies !

Lancement du site PEP Attitude
Février 2019

Pour plus d'informations retrouvez-nous sur :

www.pep-attitude.fr

Attitude
La passion de découvrir, l'aventure en partage